

**Conseil économique et social**Distr. générale
8 février 2021Français
Original : anglais**Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement
durable**

Septième session

Brazzaville (en ligne), 1^{er} – 4 mars 2021

Point 6 b) de l'ordre du jour provisoire*

**Tables rondes plénières sur le renforcement de la
mise en œuvre du Programme 2030 et de
l'Agenda 2063 aux niveaux national et infranational :
examens volontaires nationaux et locaux des progrès
réalisés, outils, approches, enseignements tirés et
voie à suivre pour accélérer la mise en œuvre****Informations et lignes directrices pour la table ronde
sur les examens volontaires locaux et la riposte à la
crise du COVID-19****I. Date et heure**

1. La table ronde se tiendra le 2 mars 2021, de 16 h 15 à 18 heures.

II. Introduction et objectif

2. Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont encouragés à « procéder à des examens réguliers et sans exclusive, dirigés et contrôlés par le pays, des progrès accomplis aux niveaux national et infranational ».

3. Les autorités communales, municipales, des districts et d'autres administrations infranationales sont bien placées pour accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons et contribuer à la reprise après la crise du COVID-19 et à la réalisation des objectifs mondiaux et régionaux fixés dans ces programmes. Les participants à la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable ont appelé à étendre la participation des localités aux examens volontaires locaux et à renforcer l'appui fourni aux administrations infranationales. Afin d'accroître la participation des administrations locales à la réalisation des objectifs, la CEA et les partenaires ont aidé des administrations locales, notamment celles des villes d'Accra, de Brazzaville, d'Harare, de Victoria Falls et de Yaoundé, ainsi que celles du district de Ngora en Ouganda, à réaliser des examens volontaires locaux.

4. L'objectif de cette table ronde est de présenter et d'échanger les expériences des villes et autres administrations locales infranationales en matière d'examen volontaires locaux et la contribution de ces examens à la

* ECA/RFSD/2021/1/Rev.1.



mise en œuvre des deux programmes au niveau local, au renforcement des examens volontaires nationaux et au soutien des actions visant à améliorer la mise en œuvre des deux programmes dans le contexte de la crise du COVID-19.

III. Format

5. La discussion sera animée par un panel composé de décideurs et d'experts de haut niveau venant de villes ou d'autres entités infranationales qui réalisent des examens volontaires locaux et de pays participants aux examens volontaires nationaux. La liste détaillée des panélistes est présentée au paragraphe 7 ci-dessous.

IV. Lignes directrices

6. La table ronde plénière se déroulera suivant les lignes directrices ci-après :

a) Le Président lancera la table ronde, notamment en en définissant l'objectif tel qu'indiqué ci-dessus et en présentant les panélistes. Le Président donnera ensuite la parole au modérateur, qui conduira le dialogue entre les panélistes et les autres participants ;

b) Le modérateur demandera à chaque panéliste de répondre, pendant cinq minutes au maximum, à une ou plusieurs des questions suivantes :

i) Quels sont les enseignements qui ont été tirés du processus d'examen volontaire local ?

ii) Comment les examens ont-ils contribué aux efforts visant à mieux localiser les deux programmes ?

iii) Comment les examens volontaires locaux dans votre pays ont-ils renforcé l'engagement en faveur de la réforme des politiques et des programmes en vue de stimuler la mise en œuvre et la présentation de rapports au niveau local s'agissant du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 ?

iv) Sur la base des examens volontaires locaux réalisés, quelles sont les politiques et les pratiques qui ont fonctionné dans la mise en œuvre des deux programmes et de leur adaptation aux communautés locales ?

v) Quelles difficultés avez-vous rencontrées en menant des examens volontaires locaux et quel soutien les partenaires aux niveaux national, régional et mondial pourraient-ils apporter pour renforcer les examens et leur suivi ?

vi) Qui sont les principales parties prenantes de l'examen volontaire local et quel rôle ont-elles joué dans le processus, y compris dans le suivi ?

vii) Quels sont les moyens et les possibilités d'améliorer les examens volontaires locaux et les rapports y afférents, de soutenir la reprise après la crise du COVID-19 et d'accélérer la mise en œuvre des deux programmes ?

c) Le modérateur facilitera un dialogue interactif entre les intervenants. Pour ce faire, il donnera aux pays procédant à des examens volontaires locaux en 2021 l'occasion de poser des questions aux pays ayant déjà pris part au processus d'examen ;

d) Il invitera ensuite les autres participants à poser des questions et à apporter d'autres contributions ;

e) À l'issue du dialogue, le modérateur présentera une synthèse des messages stratégiques clefs, y compris les recommandations qui auront été formulées. Il redonnera ensuite la parole au Président, qui conclura la table ronde.

V. Modérateur et intervenants

7. Le modérateur et les panélistes de la table ronde seront les suivants :

Présidence : Le/la Président(e) du Bureau de la septième session du Forum régional

Modératrice : Thokozile Ruzvidzo, Directrice de la Division du genre, de la lutte contre la pauvreté et des politiques sociales de la CEA

Panélistes :

- Ministre responsable de la gouvernance locale ou de la décentralisation
- Maire ou représentant(e) d'une administration locale
- Maire ou représentant(e) d'une administration locale
- Ambrose Onoria, Commissaire du district de Ngora (Ouganda)
- Dmitry Pozhidaev, Conseiller mondial pour le financement des administrations locales, Fonds d'équipement des Nations Unies
- Oumar Sylla, Chef du Bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations Unies pour les établissements humains
- Jean-Pierre Mbassi, Secrétaire général de Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique